

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE CHARLEVOIX**

SÉANCE ORDINAIRE DU MERCREDI 12 MARS 2025

Séance ordinaire du conseil d'administration du Centre de services scolaire de Charlevoix, tenue le mercredi 12 mars 2025, à 19 h 15, au centre administratif de La Malbaie, à laquelle sont présents et forment quorum :

PRÉSENCES		Présent	Absent
Membres parents d'un élève			
	Lucie Dufour	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Patricia Guay	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Brigitte Lavoie	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Lucie Maltais	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Lynda Tremblay	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Membres du personnel			
	Robert Croteau	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Jean-François Giroux	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Tristan Lussier	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Membres de la communauté			
	Sylvain Beaudry	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Sandra Fortin	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Aurélie Savard	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Andréanne Tremblay	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Gestionnaires			
	Simon Gagné, directeur général adjoint	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Stéphanie Marcotte, directrice des ressources financières et des technologies de l'information	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Michèle Moreau, secrétaire générale	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Martine Vallée, directrice générale	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

OUVERTURE DE LA RÉUNION, CONSTATATION DU QUORUM ET DÉCLARATIONS DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

La présidente, madame Lucie Maltais, souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Elle s'assure que l'avis de convocation a été envoyé dans les délais requis et que tous les membres du conseil d'administration ont reçu la documentation en temps opportun.

Les membres présents forment le quorum. La réunion est donc déclarée régulièrement et validement ouverte.

Aucun conflit d'intérêts en lien avec les dossiers prévus à l'ordre du jour n'est soulevé.

CA : 284-25

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par madame Lucie Dufour et **RÉSOLU** unanimement de **PROCÉDER** à l'adoption du projet d'ordre du jour tel que déposé.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 30 OCTOBRE 2024 ET SUIVIS

CA : 285-25

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-François Giroux et **RÉSOLU** unanimement d'**ADOPTER** le procès-verbal du 30 octobre 2024 tel que déposé.

Ce procès-verbal ne nécessite aucun suivi.

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE CHARLEVOIX**

PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question du public.

**PRÉSENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023-2024 DE LA
PROTECTRICE RÉGIONALE DE L'ÉLÈVE**

La présidente du conseil d'administration, madame Lucie Maltais, souhaite la bienvenue à monsieur Jean-François Bernier, protecteur national de l'élève. En l'absence de madame Chloé Corneau, protectrice régionale de l'élève assignée au Centre de services scolaire (CSS) de Charlevoix, monsieur Bernier procède à la présentation du rapport annuel 2023-2024.

En réponse à des questions, monsieur Bernier indique que la procédure de traitement des plaintes du CSS de Charlevoix semble adéquate et que son organisation bénéficie d'une bonne collaboration de la part de la direction du CSS de Charlevoix. Monsieur Bernier ajoute qu'il est censé recevoir les plans de lutte de toutes les écoles, mais la vérification de la conformité de ces plans de lutte se fait présentement au fur et à mesure que les plaintes et signalements sont traités.

**PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL 2023-2024 DU CSS DE
CHARLEVOIX**

La présidente du conseil d'administration, madame Lucie Maltais, invite madame Martine Vallée, directrice générale du Centre de service scolaire de Charlevoix, à présenter les faits saillants du rapport annuel 2023-2024, en collaboration avec monsieur Simon Gagné, directeur général adjoint, et madame Stéphanie Marcotte, directrice des ressources financières.

CA : 286-25

CALENDRIER SCOLAIRE 2025-2026

CONSIDÉRANT l'obligation du Centre de services scolaire de Charlevoix prévue à l'article 238 de la *Loi sur l'instruction publique* à l'effet d'établir un calendrier scolaire des écoles;

CONSIDÉRANT la consultation effectuée auprès des instances concernées;

CONSIDÉRANT la recommandation positive de la directrice générale et du directeur des services éducatifs;

IL EST PROPOSÉ par madame Patricia Guay et **RÉSOLU** à l'unanimité d'**ADOPTER** le calendrier scolaire 2025-2026 tel que déposé.

CA : 287-25

NOMINATION D'UN AUDITEUR EXTERNE

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 284 de la *Loi sur l'instruction publique*, le Conseil d'administration doit nommer un auditeur externe pour produire un rapport d'audit sur les opérations financières du centre de services scolaire;

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE CHARLEVOIX**

CONSIDÉRANT que le Centre de services scolaire de Charlevoix a procédé à un appel d'offres public pour le choix de l'auditeur externe pour les années 2024-2025, 2025-2026 et 2026-2027 et l'année 2027-2028 en option de renouvellement pour une année supplémentaire;

CONSIDÉRANT que les propositions reçues dont les résultats apparaissent au tableau ci-dessous ont été analysées par madame Stéphanie Marcotte, directrice du service des ressources financières et des technologies de l'information;

SOUSSIONNAIRES	Montant An1	Montant An 2	Montant An 3	Mission d'audit au 31 mars 2025	Total de la soumission avant taxes
Raymond Chabot Grant Thornton - Chicoutimi	55 000 \$	57 000 \$	59 000 \$	27 500 \$	198 500 \$
Mallette - Québec	82 750 \$	87 715 \$	92 950 \$	33 500 \$	296 915 \$

IL EST PROPOSÉ par monsieur Sylvain Beaudry et **RÉSOLU** unanimement de :

RETENIR les services du plus bas soumissionnaire conforme soit **Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L.**, 255 rue Racine Est, bureau 600, Chicoutimi, G7H 7L2, au montant de 198 500 \$ excluant les taxes pour la mission d'audit du 31 mars 2025 et des exercices financiers 2024-2025, 2025-2026 et 2026-2027;

AUTORISER la directrice du service des ressources financières et des technologies de l'information à signer le contrat à cet effet au nom du Centre de services scolaire de Charlevoix;

AUTORISER la directrice du service des ressources financières et des technologies de l'information à utiliser la clause de renouvellement pour une année supplémentaire, aux conditions stipulées au contrat, s'il est pertinent et souhaitable de le faire.

CA : 288-25

PROCESSUS DE NOMINATION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE : IDENTIFICATION DES BESOINS LOCAUX

CONSIDÉRANT que la *Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique et édictant la Loi sur l'Institut national d'excellence en éducation* a été adoptée et sanctionnée le 7 décembre 2023;

CONSIDÉRANT que les dispositions transitoires de la loi prévoient qu'en cas de vacance au poste de directeur général d'un centre de services scolaire francophone qui survient entre le 7 décembre 2023 et la première nomination faite en application du nouveau régime, soit

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE CHARLEVOIX**

à compter du 1er juillet 2025, le gouvernement peut nommer un nouveau directeur général;

CONSIDÉRANT que madame Martine Vallée, directrice générale du Centre de services scolaire de Charlevoix, a confirmé qu'elle prendra sa retraite le 21 juin 2025;

CONSIDÉRANT qu'un processus menant à la nomination de la prochaine direction générale sera donc initié sous peu;

CONSIDÉRANT que la loi prescrit que le directeur général de chaque centre de services scolaire est nommé par le gouvernement, sur recommandation du ministre, et doit tenir compte des besoins locaux exprimés par le conseil d'administration;

CONSIDÉRANT qu'on entend par « besoins locaux » les attentes du conseil d'administration à l'égard de certaines compétences que devrait posséder le dirigeant de l'organisation en fonction des caractéristiques et des spécificités propres au milieu où il sera appelé à évoluer;

CONSIDÉRANT la volonté du conseil d'administration de s'inscrire en toute cohérence avec le Plan d'engagement vers la réussite 2023-2027 du Centre de services scolaire de Charlevoix;

IL EST PROPOSÉ par madame Lynda Tremblay et **RÉSOLU** à l'unanimité de :

TRANSMETTRE au ministère de l'Éducation les besoins locaux suivants en vue de la nomination de la prochaine direction générale du Centre de services scolaire de Charlevoix :

- Connaissance approfondie de la culture et des enjeux de la région de Charlevoix, incluant le rôle primordial du Centre de services scolaire de Charlevoix pour la vitalité des communautés et villages de la région;
- Expertise reconnue en lien avec les milieux défavorisés;
- Habiletés de gestion collaborative, tant à l'intérieur de l'organisation qu'avec les partenaires, dans un contexte de proximité et de régionalité;
- Capacité à s'approprier la culture organisationnelle définie par la vision et les valeurs prévues au Plan d'engagement vers la réussite 2023-2027, et plus particulièrement en matière d'innovation;
- Capacité à s'intégrer aisément à une organisation à échelle humaine par l'écoute, l'humilité et un sens politique aiguisé;

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE CHARLEVOIX**

- Sensibilité aux enjeux environnementaux et vision claire en lien avec le développement durable dans un objectif de continuité.

CA : 289-25**PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION ET DE DESTINATION DES IMMEUBLES 2025-2028**

CONSIDÉRANT le libellé de l'article 211 de la Loi sur l'instruction publique (ci-après nommée la « LIP ») qui oblige le Centre de services scolaire de Charlevoix à établir le plan triennal de répartition et de destination des immeubles;

CONSIDÉRANT que ce même article de la LIP prévoit la délivrance des actes d'établissement en conséquence;

CONSIDÉRANT les résultats des consultations effectuées auprès du comité de parents et des MRC de la région de Charlevoix, conformément aux articles 193 et 211 de la LIP;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction générale;

IL EST PROPOSÉ par madame Lynda Tremblay et **RÉSOLU** à l'unanimité d'**ADOPTER** le plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2025-2028 tel que déposé.

CA : 290-25**ACTES D'ÉTABLISSEMENT 2025-2026**

CONSIDÉRANT le libellé de l'article 211 de la Loi sur l'instruction publique (ci-après nommée la « LIP ») qui oblige le Centre de services scolaire de Charlevoix à établir le plan triennal de répartition et de destination des immeubles;

CONSIDÉRANT que ce même article de la LIP prévoit la délivrance des actes d'établissement en conséquence;

CONSIDÉRANT les consultations effectuées auprès du comité de parents et des MRC de la région de Charlevoix, conformément aux articles 193 et 211 de la LIP;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction générale;

IL EST PROPOSÉ par madame Aurélie Savard et **RÉSOLU** unanimement d'**ADOPTER** les actes d'établissements 2025-2026 tels que déposés.

CA : 291-25**STRUCTURE ADMINISTRATIVE 2025-2026**

CONSIDÉRANT qu'annuellement le conseil d'administration approuve la structure administrative du Centre de services scolaire de Charlevoix;

CONSIDÉRANT la consultation des associations du personnel cadre;

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE CHARLEVOIX**

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 88 du Règlement relatif à la délégation de fonctions et de pouvoirs, le conseil d'administration doit approuver les plans d'effectifs du personnel cadre;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction générale;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Sylvain Beaudry et **RÉSOLU** à l'unanimité de :

MAINTENIR le statu quo quant à la structure administrative;

ADOPTER la structure administrative concernant les emplois de cadres d'écoles et de centres et la structure administrative concernant les emplois d'administrateurs telles que présentées.

CA : 292-25

DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT DU CSS À L'INSTANCE RÉGIONALE DE CONCERTATION DE LA CAPITALE-NATIONALE

CONSIDÉRANT les récents changements à la gouvernance de l'Instance régionale de concertation de la Capitale-Nationale (IRC-CN) qui en font un organisme à but non lucratif dont notamment les centres de services scolaires du territoire de la Capitale-Nationale peuvent être membres ;

CONSIDÉRANT le soutien financier de l'organisme à plusieurs projets visant la persévérance scolaire et la réussite éducative dans Charlevoix et ailleurs sur le territoire de la Capitale-Nationale ;

CONSIDÉRANT l'importance que porte le Centre de services scolaire de Charlevoix à la concertation et au partenariat au profit du développement des communautés ;

CONSIDÉRANT que le Centre de services scolaire de Charlevoix est déjà impliqué au sein de l'IRC-CN depuis plusieurs années et adhère à sa mission ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-François Giroux et **RÉSOLU** unanimement de :

DÉSIGNER monsieur Simon Gagné, directeur général adjoint, comme représentant du CSS de Charlevoix auprès de l'Instance régionale de concertation de la Capitale-Nationale (IRC-CN) ;

MANDATER monsieur Simon Gagné pour officialiser le statut de membre du Centre de services scolaire de Charlevoix auprès de l'organisme.

PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question du public.

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE CHARLEVOIX**

PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine séance ordinaire aura lieu le mercredi
25 juin 2025, à 19 h 15, au centre administratif de Baie-Saint-Paul.

CA : 293-25

LEVÉE DE LA SÉANCE

À 20 h 45, **IL EST PROPOSÉ** par madame Lynda
Tremblay et **RÉSOLU** unanimement de **PROCÉDER** à la levée de
l'assemblée, les points à l'ordre du jour ayant tous été traités.

Lucie Maltais, présidente

Michèle Moreau, secrétaire générale